

Emplois d'Avenir et le GEDA: le partenariat

Les Emplois d'Avenir

Sommaire:

- Page 1: Les Emplois d'Avenir.
- Page 2: Les Emplois d'Avenir et le GEDA 51.
- Page 3: Les Emplois d'Avenir: combien ça coûte avec le GEDA51?
- Page 4: Nous contacter

Depuis peu, les emplois d'avenir sont arrivés sur l'agglomération rémoise. Vous avez entre 16 et 25 ans, ou 30 ans si vous êtes reconnu travailleur handicapé, l'opportunité d'accéder à une expérience professionnelle et enrichissante s'offre à vous. Cependant plusieurs pré requis sont nécessaires:

- * Vous n'avez pas de diplômes, ne travaillez pas et n'êtes pas en formation actuellement
- * Vous avez un CAP/BEP
- * Vous êtes en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.

critères, vous pouvez prétendre à un emploi d'avenir.

Les emplois d'avenir sont proposés sous forme de CDI ou de CDD de 1 à 3 ans à temps plein.

Une formation en relation avec votre projet professionnel et un suivi professionnel personnalisé seront assurés avant, pendant et après votre emploi d'avenir.

Afin de vérifier votre éligibilité et de pouvoir bénéficier d'un emploi d'avenir vous devez vous rapprocher de votre conseiller Mission Locale ou Pôle Emploi (Cap Emploi pour les personnes reconnues travailleur handicapé).

Les secteurs d'activité pouvant recruter sont divers et variés:

- * Services à la personne,
- * Animation socioculturelle,
- * Collectivités territoriales,
- * Développement durable.....

A titre exceptionnel, si vous êtes en recherche d'emploi depuis plus d'un an et titulaire d'un Bac+3 et sous réserve d'autres



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Les Emplois d'Avenir et le GEDA 51

* Vous êtes une association ou une collectivité :

Le GEDA 51 étant une association permettant la mutualisation, il vous offre la possibilité de « disposer » des compétences d'une personne, cela à temps partiel partagé avec une autre structure. Ce fonctionnement est également valable pour les emplois d'avenir. Le GEDA 51 est l'employeur de la personne en emploi d'avenir mise à disposition, il prend en charge toutes les démarches administratives, la mise en place des plans de formation, le versement du salaire.....

En plus de l'intérêt « moral, citoyen » de la mutualisation des emplois il y a un intérêt financier: recruter une personne en emploi d'avenir, par le biais de la mutualisation, vous en couvrez mensuellement:

- environ 290 euros pour un mi-temps si vous êtes situés dans le bassin de Reims Métropole,

- ou, environ 366 euros pour un mi-temps si vous êtes situés dans la marne, hors Reims Métropole

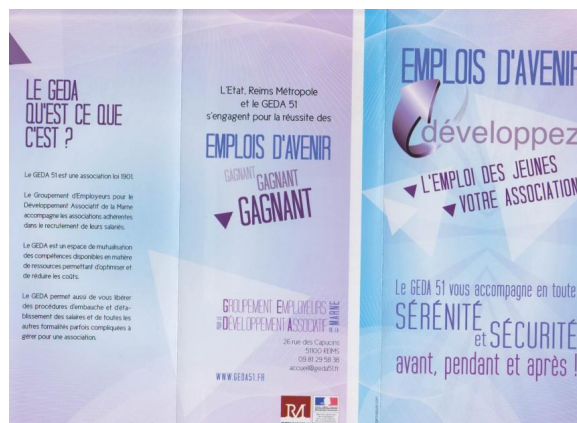
Il nous semble important de préciser que le contrat de travail d'une personne en emploi d'avenir est un contrat faisant parti du droit commun.

* Vous êtes un futur salarié en Emploi d'Avenir:

Vous avez entre 16 et 25 ans (30 ans si vous êtes reconnu travailleur handicapé), sans diplôme, sans emploi, pas en formation actuellement, ou titulaire d'un CAP ou BEP en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois, vous pouvez être concerné par un emploi d'avenir.

Prenez contact avec votre Mission Locale ou votre agence Pôle Emploi (ou Cap Emploi pour les travailleurs handicapés) qui vérifiera que vous remplissez les conditions d'accès à un emploi d'avenir.

Le GEDA 51 deviendra votre unique employeur en vous mettant à disposition dans des associations adhérentes et vous accompagnera avant, pendant et après votre contrat d'avenir.



Un Emploi d'Avenir: combien ça coûte avec le GEDA51?

A savoir : disposer des compétences d'une personne à mi-temps vous coûte à l'année ce que vous coûterez une personne à temps plein pour deux mois au SMIC.

Coût mensuel pour un Emploi d'Avenir mutualisé			
Secteur non marchand			
Bassin de Reims Métropole*			
Heures hebdomadaires	Reste à charge mensuel	Aide de Reims Métropole	Total
7h	136,47 €	14,40 €	122,07 €
15h	281,05 €	30,86 €	250,19 €
Mi-temps	326,52 €	36 €	290,52 €
20h	371,41 €	41,14€	330,27 €
28h	515,95 €	57,60 €	458,35 €
Temps plein	633,03 €	100 €	733,03 €

*Communes appartenant au bassin de Reims Métropole : Bétheny, Bezannes, Champfleury, Cernay-Lès-Reims, Champigny, Cormontreuil, Puisieulx, Prunay, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Saint Léonard, Sillery, Taissy Tinquieux, Trois-Puits, Villers-aux-Noëuds

Coût mensuel pour un Emploi d'Avenir			
Secteur non marchand			
Département de la Marne			
Heures hebdomadaires	Reste à charge mensuel	Frais de gestion GEDA51	Total
7h	126,47 €	20,01 €	146,48 €
15h	271,05 €	42,90 €	313,95 €
Mi-temps	316,52 €	50 €	366,52 €
20h	361,41 €	57,20 €	418,61 €
28h	505,95 €	80,08 €	586,03 €
Temps plein	633,03 €	100 €	733,03 €

Adhésion au GEDA51 :

Droit d'entrée: 90 Euros,
Cotisation annuelle: 25 Euros.

Nous contacter:

* Chargée de développement dispositif « Emplois d'Avenir »: Pauline CHAUVEAU

 07.62.47.06.85 - pauline.chauveau@geda51.fr

* Conseillère en insertion professionnelle: Blandine LEDEME

 07.62.32.06.85 - blandine.ledeme@geda51.fr

* Directrice GEDA 51: Eliane MERINO

 06.98.99.11.09 - accueil@geda51.fr

* Le GEDA 51 est sur Facebook, rejoignez-nous

* www.geda51.fr



Nos partenaires:

